

L'ARGENT DE LA GUERRE : PRÉSENTATION DES SOURCES

Le sous-chapitre intitulé « l'argent de la guerre » donne un aperçu de la diversité des sources qui permettent d'étudier les finances publiques comme les biens privés pendant la guerre. Le recensement a permis de repérer des sources en lien direct avec le conflit, telles celles qui concernent les taxes de guerre, les emprunts de la défense nationale, les bons de monnaie ou encore les séquestres. Cependant, il nous a semblé utile de signaler également les sources qui, sans être propres à la période de guerre, sont utiles voire essentielles pour mener une étude économique toutes époques confondues, telles les archives budgétaires et comptables des communes et du département ou la production des services fiscaux. Ce dernier recensement ne prétend pas à l'exhaustivité mais vise à donner des orientations au sein de différentes séries d'archives. L'ensemble de ces sources permet de mesurer la contribution à l'effort de guerre et l'impact du conflit sur les finances locales et sur les biens des particuliers comme des sociétés. L'histoire administrative est également éclairée, à travers l'évolution des missions de l'administration fiscale pendant le conflit.

Parmi les producteurs de ces archives, la préfecture occupe une place importante, en raison des missions dévolues au préfet, représentant de l'Etat, en matière financière, à côté de services de l'Etat plus spécialisés. La série M (administration générale) est loin d'être la plus représentée sur cette thématique de l'argent. En revanche, d'autres séries moins souvent mises en avant s'avèrent plus pertinentes. La série N (administration et comptabilité départementales), constituée des fonds d'archives de l'administration départementale qui assiste le préfet, permet d'étudier la comptabilité départementale. La série O (administration et comptabilité communales) contient les documents émanant des bureaux chargés de la tutelle préfectorale sur la gestion communale. Toutes époques confondues, on y trouve de la comptabilité communale, des dossiers d'administration communale (construction d'écoles...), des dossiers sur la voirie vicinale et des dossiers de dons et legs. Cette série est complémentaire des archives communales conservées dans les communes ou aux Archives départementales en série E-dépôt administratif. La série Z (sous-préfectures) rassemble, arrondissement par arrondissement (Fougères, Montfort, Redon, Saint-Malo, Vitré), des dossiers couvrant les différents aspects de la vie administrative locale, parmi lesquels les questions financières. Ces dossiers montrent le rôle du sous-préfet dans l'exécution et le suivi des décisions du préfet.

Du côté des Finances, la série P (finances, cadastre et postes) est constituée des archives issues de la tutelle administrative de la préfecture sur les services extérieurs du ministère des Finances. Les documents proviennent de la direction des finances de la préfecture ainsi que des services extérieurs mis en place depuis le XIXe siècle, à savoir la trésorerie générale, les services fiscaux du trésor, le service du cadastre par exemple. La plus grande masse des documents de cette série concerne le trésor public et les contributions. A ce jour, la série P n'est pas intégralement classée et le cadre de classement est provisoire. Cependant, on peut d'ores et déjà signaler au lecteur la richesse du fonds dédié à la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre, qui n'existe pas dans tous les départements (2Pb1-126). La série Q (domaines, enregistrement, hypothèques) est constituée des versements de l'administration départementale des Domaines, des bureaux de l'enregistrement puis des centres de recettes des impôts, et des bureaux puis conservations des hypothèques.

Les archives des communes sont également bien représentées : elles nous renseignent sur les ressources et dépenses communales, qu'elles soient ordinaires ou extraordinaires, sur la mise en œuvre au niveau local des mesures nationales visant à mobiliser l'argent des Français et sur les contentieux entre les particuliers et l'Etat.

Une des spécificités de ce chapitre réside dans l'intérêt des archives des chambres de commerce et d'industrie (sous-série 7 ETP) et des succursales de la Banque de France (sous-série 2 ETP), sur le thème de la monnaie.

Il n'est évidemment pas possible de décrire l'ensemble des sources judiciaires permettant d'étudier cette vaste problématique de l'argent, cependant les archives de la série U pourront apporter des éclairages intéressants, à condition de connaître des dates d'affaires ou de procéder à des dépouillements sériels.

Enfin, on peut signaler plus particulièrement quelques archives privées, au premier rang desquelles le fonds Jannin (42 Fi), composé de 16 affiches et 10 reproductions de dessins, gravures et tableaux de genre, datant de la période de la Première Guerre mondiale. Les affiches évoquent la contribution de tous à l'effort de guerre, notamment à travers l'emprunt national, le ravitaillement et l'après-guerre avec la reconstruction des régions libérées. Ces documents, donnés aux Archives départementales en 2009 par Maurice Jannin, proviennent de son grand-père, Victor Chapellière, secrétaire de mairie et instituteur à Rimou entre 1906 et 1919.

Gwladys Longeard